

Procès-Verbal du comité de programmation du 26 Septembre 2019

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
PUBLICS	22	11	11	3	6	11	2
PRIVES	26	13	13	6	6	9	5
TOTAL	48	24	24	9	12	20	7

T / S	NOM PRENOM	P/A/E	T / S	NOM PRENOM	P/A/E
COLLEGE PUBLIC			COLLEGE PRIVE		
T	François SZYPULA	E	T	Jean Claude MAIRAL	E
S	Jean-Marc BOUREL	P	S	Eric SICARD	P
T	Jean-Pierre BLANC	A	T	Jacky GIBELIN	E
S	Frédéric AGUILERA	A	S	Michel VERRIER	E
T	Gérard LAPLANCHE	P	T	Bertrand DAUPHIN	A
S	Emmanuel FERRAND	A	S	Michèle DEPLAT	A
T	Didier DUBOISSET	P	T	Alain DA CONCAICAO	P
S	Pierre BIDET	A	S	Bruno PINARD-LEGRY	P
T	Pierre THERIITEHAU	E	T	Fabrice DUBUSSET	P
S	Daniel REBOUL	P	S	Albert DUMON	A
T	Cyriel VALERO	A	T	Claude RABY	E
S	Jacques DE CHABANNES	P	S	Fayed RIDJALI	P
T	Pierre LYAN	A	T	Alexandre MONDET	E
T	Luc CHAPUT	A	S	Marc ESTEVE	A
T	Christian DESSAPTLAROSE	P	T	Paul CARDI	P
S	Bernard FERRIERE	P	S	Philippe LAURENT	A
T	Roland BUFFET	A	T	Jean Yves VERNIZY	A
S	Jean-Jacques MATHILLON	A	S	Olivier ORTIZ	A
T	Michelle BERTHIER	P	T	Frédéric PRULHIERE	P
S	<i>En attente</i>	A	S	Joseph MOMMESSIN	P
T	Dominique GEOFFROY	A	T	Antoine RIMBERT	A
S	Gilles BERRAT	P	S	Pascale BLANQUART	P
			T	Christiane LOUVETON	P
			S	Bernard DEVOUCOUX	A
			T	Roselise PEILLON	P
			S	Philippe BESSEY	P

Nom prénom	organismes	P/A/E
Anne ROUSSAT	Conseil départemental Allier	E
Delphine LAGADEC	Conseil départemental Allier	P
Amélie VAUFFREY	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	P
Estelle RIQUELME	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	E
Stéphane ZAPATA	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P
Florentin GEORGESCU	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	P

.....

- **Rappel de l'ordre de jour:**

Nous allons analyser aujourd'hui 6 dossiers ayant eu le Rapport d'Instruction validé.
Coût total 768 871.28 €. Le Leader-FEADER sollicité s'élève à 481 880 €

Examen de 6 dossiers + 1 accord de coopération

- **Ville Vendat** : Restructuration d'un bâtiment communal pour professionnels de santé
- **CC Plaine Limagne** : Signalétique touristique
- **CC EABL** : Etude stratégique touristique
- **Ville de Saint Pourçain-sur-Sioule** : Développement des cheminements piétons et des activités sportives et de loisirs sur les bords d'Allier
- **Vichy Communauté** :
 - Animation du label « TERRES DE JEUX » Sport pour tous et développement local et touristique
 - Projet de développement touristique en lien avec la voie verte axe Allier

L'ordre du jour est adopté.

Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, Mme Vaufrey : Point sur Leader en Auvergne

- 75% des dossiers en rattrapage bénéficient de leur décision juridique : 839 dossiers engagés au 1/09/19 sur AUV.
- Parmi ces 75%, 36% sont aujourd'hui payés : 349 dossiers sur AURA, dont 207 sur AUV.

Examen des dossiers : Ayant le quorum et le double quorum, Monsieur le Président propose de passer à l'analyse des dossiers.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de programmation qu'ils doivent être présents tout au long de la réunion et ainsi il ne sera pas nécessaire de procéder à un examen du quorum après chaque vote.

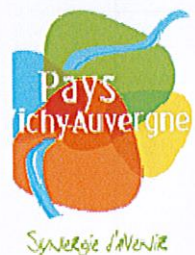
1° Présentation des dossiers de demande de subvention Leader-FEADER

1) Ville Vendat : Restructuration d'un bâtiment communal pour des professionnels de santé

La commune de Vendat envisage de restructurer le bâtiment communal sis 1 rue des Landes, situé en plein cœur de bourg en vue d'accueillir des professionnels de santé. Ce bâtiment a fait l'objet, dans un premier temps, d'une restructuration au rez-de-chaussée (partie) en vue d'accueillir un jeune médecin généraliste ; l'autre partie du rez-de-chaussée et le premier étage étant exclusivement réservés à des professions médicales et paramédicales et c'est à ce titre que la commune de Vendat sollicite l'aide Leader.

Dans un souci de répondre aux attentes des administrés de Vendat, la commune souhaite ainsi renforcer l'offre de santé, développer une offre de soins adaptée et diversifiée en faveur de la population, permettre d'accueillir de nouveaux habitants et apporter, de surcroît, un soutien médical et paramédical auprès de la maison de retraite de Vendat.

La commune comptant actuellement un cabinet de kinésithérapeutes, d'une pharmacie, la venue d'un médecin, envisage par cette restructuration mener une action de soutien à l'accès à la santé visant à favoriser pleinement l'installation de professionnels de santé libéraux sur le territoire.



Coût total du projet : 68 074,80 € HT

FEADER sollicité : 54 459,84 €

FEADER obtenu : 54 459,84 €

La note de sélection attribuée au projet est de **13/20**.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : les membres représentants de l'EPCI ont été informés du projet et de son plan de financement. Aucun ne mentionne une subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

Proposition que les professionnels de santé qui vont venir s'installer travaillent avec la Mission Accueil de l'Allier pour l'emploi du conjoint.

2. Communauté de Communes Plaine Limagne : Elaboration et mise en place de signalétique de randonnée et d'éléments de valorisation du patrimoine

La communauté de communes Plaine Limagne a des atouts patrimoniaux majeurs qui participent à définir son identité et méritent une meilleure valorisation. L'élaboration et la mise en place de signalétique de randonnée et d'éléments de valorisation du patrimoine présentée ici correspond au deuxième volet d'un travail plus large sur la valorisation de son patrimoine et son appropriation par ses habitants, les habitants des agglomérations voisines et les touristes.

Au-delà de la valorisation, l'objectif est de sensibiliser les habitants à la richesse en matière de patrimoine bâti, architectural, culturel immatériel, environnemental et historique que possède le territoire. Cela dans le but de développer un sentiment d'appartenance et de fierté.

Ces équipements permettront également de dynamiser les activités économiques (commerces, services, hébergements, restaurations...) à proximité des circuits puisque des informations à leur sujet seront données aux randonneurs.

Coût total du projet : 46 100,50 € HT

FEADER sollicité : 36 880,40 €

FEADER obtenu : 36 880,40 €

La note de sélection attribuée au projet est de **13/20**.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.

Afin d'avoir des indicateurs mesurables, proposition est faite à la Communauté de communes, d'utiliser les qr codes pour comptabiliser les utilisateurs des chemins.

3. Ville de Saint Pourçain-sur-Sioule : Développement des cheminements piétons et des activités sportives et de loisirs sur les bords d'Allier

Le projet de développement et d'aménagement des Berges de la Sioule par la création de cheminements doux et l'installation d'équipements sportifs et ludiques contribuera à la valorisation d'un site nature, touristique et de loisirs exceptionnel ainsi qu'à la dynamisation de l'offre touristique, en complémentarité avec les autres sites de la commune et le projet de voie verte en cours de définition. Il contribuera à mettre en réseau les acteurs du tourisme et participera au renforcement de l'économie liée aux sports et aux activités de pleine nature. Accessible aux jeunes comme aux personnes âgées et à mobilité réduite, les aménagements

projetés répondent à une attente sociétale forte basée sur la détente, les loisirs et le sport tout en valorisant le patrimoine et l'économie locale.

Coût total du projet : 189 846,42 € HT

FEADER sollicité : 90 541,00 €

FEADER obtenu : 90 541,00 €

La note de sélection attribuée au projet est de **12/20**.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du Comité de Programmation ont été étonnés que la maximisation avec les Fonds Leader-FEADER n'a pas été opérée, alors que c'est habituellement le cas dans d'autres dossiers.

Les membres du Comité de Programmation se sont également interrogés sur une des dépenses du dossier : l'aménagement des terrains de tennis.

Après apport d'informations, les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité des présents.

4). Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire : Etude stratégique territoriale de développement touristique, patrimonial et culturel

Le territoire dispose d'atouts touristiques représentant un vecteur de développement économique, notamment en valorisant ses potentiels touristiques, culturels et patrimoniaux. Ainsi, une étude stratégique de développement touristique, patrimonial et culturel sera conduite afin de prioriser ses atouts dans le but de présenter une offre touristique attractive et diversifiée. Il est à noter que l'étude intégrera un volet concernant une étude d'opportunité pour la création d'un hébergement de groupe (accueil d'un car) sur le territoire intercommunal.

Les principales phases de l'étude seront les suivantes :

- réalisation d'un diagnostic autour des forces, faiblesses et potentiels autour des trois thématiques (tourisme, patrimoine, culture)
- définition des enjeux et d'une stratégie de développement
- élaboration d'un plan d'actions à court, moyen et long terme permettant une mise en œuvre opérationnelle et progressive de la stratégie de développement touristique, patrimonial et culturel.

Coût total du projet : 21 285,00 €

FEADER sollicité : 17 028,00 €

FEADER obtenu : 17 028,00 €

Nb : montant correspondant à 55 % du coût de l'étude (45 % pour le GAL TERRITOIRE BOURBON PAYS DE MOULINS -AUVERGNE)

La note de sélection attribuée au projet est de 12/20.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

5). Vichy Communauté : Animation du label « TERRES DE JEUX » Sport pour tous et développement local et touristique

Dans le cadre des démarches d'attractivité territoriale et de développement du bien-être et du « mieux-vivre », Vichy Communauté mise fortement sur le sport. C'est un axe de développement majeur, tant sur la partie haut-niveau avec la volonté d'accueillir de grands événements sportifs, que sur la partie grand public, qui vise à être développée et à rendre le sport accessible à tous.



Dans ce cadre, Vichy Communauté souhaite se positionner en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. Avant de candidater au label Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) qui permet d'accueillir des équipes nationales étrangères pour leurs stages de préparation à ces JOP, il faut obtenir le label Terre de Jeux. Celui-ci vise à rassembler les acteurs sportifs locaux afin de développer la pratique sportive pour tous sur le territoire, et ainsi optimiser l'héritage de ces Jeux de Paris sur l'ensemble de la France. C'est sur ce label Terre de Jeux que porte cette demande. En effet, ce projet nécessite le positionnement d'un agent qui sera chargé de coordonner les actions à valoriser et à mettre en place.

L'objectif est de mettre plus de sport dans la vie des habitants du territoire dans une optique de bien-être et de mode de vie sain, mais aussi dans l'idée de développer l'économie liée au sport. Ce projet, porté par Vichy Communauté, pourra certainement induire une dynamique à l'échelle de tout le pays Vichy Auvergne.

Coût total du projet : 45 250,89 €

FEADER sollicité : 36 200,71 €

FEADER obtenu : 36 200,71 €

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : Aucune subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

6). Vichy Communauté : Projet de développement touristique en lien avec la voie verte axe Allier

Avec la rénovation des rives du Lac l'Allier et l'aménagement de la V70, la Communauté d'agglomération de Vichy marque sa volonté d'offrir un cadre de vie privilégié à tous ses habitants et de contribuer à un rapprochement entre le cœur urbain et les communes périphériques.

Parallèlement, la candidature de Vichy au patrimoine mondial de l'UNESCO sensibilise les publics aux richesses qui font l'histoire de l'agglomération.

Dans cette dynamique, cinq communes du secteur nord de la rivière Allier s'organisent pour proposer deux boucles de mobilité douce qui seront connectées à la voie verte après sa finalisation en 2020.

En rive droite, Creuzier-le-Vieux, Saint-Germain-des-Fossés et Billy, dessinent un itinéraire valorisant le patrimoine historique.

En rive gauche, Saint-Rémy-en-Rollat et Charmeil travaillent sur un parcours Nature passant par l'Espace Naturel Sensible de la Boire des Carrés.

Vichy Communauté souhaite soutenir cette démarche qui répond à ses enjeux environnementaux, sociétaux et économiques. Aussi, à compter du 1er septembre 2019, l'EPCI prévoit de détacher un chargé de mission à la coordination de ce projet (10 mois).

Sa mission consistera à accompagner la mise en place d'un événement fédérateur, à développer et animer le réseau d'acteurs impliqués, à conduire les demandes de financement mutualisés pour les aménagements et équipement structurants.

Coût total du projet : 26 834,85 €

FEADER sollicité : 21 467,88 €

FEADER obtenu : 21 467,87 €

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Pour rappel : Aucune subvention sur le projet autre que celle indiquée dans le plan de financement.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier à l'unanimité.

2. Validation de deux dossiers passés avec avis favorable lors du Comité de programmation du 26 juin 2019 ayant reçus l'instruction réglementaire de la Région après

A). La Ville de Vichy : Exposition « Il était une fois la ville des Reines d'Eaux »

Coût total du projet : 318 808,15 €
FEADER sollicité : 183 165,70 €

B). Vichy Communauté : Animation du Contrat Local de Santé

Coût total du projet : 52 670,60 €
FEADER sollicité : 42 136,48 €
FEADER obtenu : 42 136,47 €



Nb pour les dossiers présentés

Afin d'éviter les conflits d'intérêts, les membres du GAL concernés ont quitté la salle au moment de l'examen des dossiers.



3. Dossiers de coopération Leader

Accord de coopération avec PNR des Monts d'Ardèche, le Pays Vichy-Auvergne, la Communauté de Communes de Saint-Pourçain-Sioule et Limagne, Paléopolis (Département 03)



Le projet de coopération a pour objet de :

- Développer de nouvelles formes de sensibilisation du public sur les environnements disparus du Massif-Central (paléo-environnements)
- Créer des outils pédagogiques et touristiques communs de réalité virtuelle sur ces environnements disparus
- Mutualiser l'acquisition de matériel de réalité virtuelle au profit de chaque territoire site ou partenaire à équiper
- S'appuyer sur les médiateurs scientifiques des deux territoires pour définir les contenus numériques et l'intégration de ces nouveaux outils dans des ateliers existants et à créer
- Privilégier les échanges de bonnes pratiques entre les territoires partenaires, tant sur le champ scientifique que sur la médiation auprès des publics
- Communiquer sur les animations pédagogiques développées à partir de ces outils



Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier de coopération à l'unanimité.

Point GAL Sulcis, Sardaigne : pas de réponse depuis un an de l'autorité de gestion

Rivière Allier :

Deuxième réunion avec le GAL du Grand Clermont qui serait Chef de file, le GAL du Haut Allier, le GAL d'Issoire, le GAL du Pays Vichy-Auvergne et peut être celui de Moulins sur l'extension de la démarche du pôle Métropolitain sur l'ensemble des 400 km de la Rivière de Brioude à Moulins en particulier sur un travail d'animation, de communication.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier de coopération à l'unanimité.

En cours avec un GAL finnois (LAG EMO) qui serait chef de file d'une coopération avec 8-10 GAL dont un GAL d'Estonie, de Suède, d'Irlande, de Pologne, et peut être un GAL des Balkans, du

Portugal sur des questions de jeunesse, d'articulation urbain/rural, de pratiques des GAL, d'économie circulaire...

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable pour ce dossier de coopération à l'unanimité.

5° Evaluation à mi-parcours

Suite à la décision de recourir à des étudiants de l'IADT avec sa section universitaire DYNTAR pour procéder à cette évaluation à mi-parcours, trois jeunes étudiants sont présentés aux membres.

Une réunion spécifique sera organisée en février avec le groupe et le comité pour présenter les résultats de diagnostic et travailler sur des propositions.

3 dimensions dans cet accompagnement

- Diagnostic à mi-parcours
- Propositions d'amélioration pour la fin du programme (en particulier la définition d'indicateurs complémentaires à fournir lors du dépôt des dossiers, rappelé lors des échanges dans les dossiers présentés)
- Proposition d'axes de travail et méthodologie pour la prochaine programmation Leader.

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Président rappelle de nouveau que tous les supports de communication édités dans le cadre des actions soutenues par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne doivent comporter IMPERATIVEMENT les 4 logos suivants : LEADER, FEADER, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Pays Vichy-Auvergne.

Suite au travail d'animation et de programmation des dossiers et afin de participer à la vie des projets, l'équipe du GAL devra être systématiquement associée via des courriers d'invitation pour les manifestations culturelles, sportives, touristiques, des rendus d'études, etc.

6° Abandon de deux dossiers

Suite aux courriers d'abandon de projets reçu de la part de l'Association Musiques Vivantes pour le projet « Musique pour tous les enfants en Pays Vichy-Auvergne » et de la Communauté de Communes Entr'Allier, Besbre et Loire pour le projet « Création d'un circuit touristique de valorisation du patrimoine vernaculaire et naturel », le Comité de Programmation a pris acte de ces demandes et ainsi, l'argent initialement prévu pour ces deux dossiers, retournent dans l'enveloppe restante du Pays.

7° Validation de la Fiche Action 5

Suite à la présentation de la nouvelle Fiche Action N° 5 « Accompagnement pour le développement d'une économie présentielle et durable », celle-ci a été validé à l'unanimité par les membres du Comité de Programmation et ainsi, elle annule et remplace la version initiale de la Fiche Action N° 5.

La date prévisionnelle de Comité de Programmation Leader : **12 Décembre 2019 17H45.**

Fin de la séance à 21h00.

Vichy le 26/09/2019



Le Président

